

## PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Notre-Dame-Des-Monts

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

**EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Marcelle Pedneault, d.g. et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité,**

**QUE :**

Une séance spéciale sera tenue lundi le 13 décembre 2018 à 19h30 à la salle de l'Âge d'Or au 17 Rue Principale de Notre-Dame-des-Monts.

### ORDRE DU JOUR

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Dépôt du projet de règlement #2228-75 de taxation pour l'aqueduc, égout, vidange pour fosse septique, collecte et enfouissement des ordures ainsi que la valorisation des matières résiduelles pour l'année 2019;
5. Adoption du règlement #2228-74 établissant le taux de taxe foncière générale par simple résolution;
6. Contrat de travail à Marcelle Pedneault, d.g. et sec.-trés. et à Benoit Côté, d.g et sec.-trés. adjoint;
7. Période de questions;
8. Levée de l'assemblée.

**DONNÉ à Notre-Dame-des-Monts, ce 4<sup>ième</sup> jour de décembre l'an deux mil dix-huit.**

  
.....  
Marcelle Pedneault, d.g, sec.-trés.

---

#### CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil le 4<sup>ième</sup> jour de décembre 2018.

**EN FOI DE QUOI**, je donne ce certificat, ce 4<sup>ième</sup> de décembre de l'an deux mil dix-huit.

Par :   
.....  
Marcelle Pedneault, d.g, sec.-trés.